

INFORMATIONS DIVERSES

DÉCHETS VERTS

Pour rappel, il est interdit de brûler les déchets verts à l'air libre ou avec un incinérateur de jardin. Si vous souhaitez vous en débarrasser, veuillez les emmener en déchetterie.

VOLS DANS LE CIMETIÈRE

Tout au long de l'année, des personnes nous signalent des vols sur les tombes de leurs proches. Ce sont des actes irrespectueux et immoraux qui peinent les familles... Mais que faire devant ces incivilités ? Fermer les portes du cimetière à partir d'une certaine heure ? Cela pénaliserait certaines personnes. De plus, ce n'est pas légal car ce lieu doit être en libre accès.

FISSURES DÛES À LA SÉCHERESSE

Si vous avez remarqué l'apparition de fissures dues à la sécheresse dans votre domicile, pour une éventuelle indemnisation par votre assureur, la commune doit être reconnue classée « catastrophe naturelle sécheresse ». Pour cela, merci de déposer un courrier explicatif ainsi que des photos à l'appui, en mairie avant le 15 décembre 2022.

NOUVELLE CONSIGNE DE TRI DES DÉCHETS MÉNAGERS



À partir du 1er janvier 2023, les consignes de tri changent. Chaque foyer recevra un courrier de communication de la part de l'agglomération MBA avec toutes les précisions concernant ce changement.

En cas de doute sur le tri d'un déchet, vous pouvez consulter le site internet : <https://www.triercestdonner.fr/guide-du-tri>

MANIFESTATIONS À VENIR

Samedi 19/11/2022	Comité des fêtes	Soirée primeur	Salle polyvalente
Samedi 03/12/2022	CCAS	Repas des aînés	Salle polyvalente
Dimanche 04/12/2022	CJC	Décoration du sapin de Noël	Place de l'église
Dimanche 04/12/2022	Val Deuche Saône	Assemblée générale	Salle du foyer club
Dimanche 04/12/2022	Cabane K'fé	Matinée huitres	Cabane K'fé
Samedi 10/12/2022	Sou des Écoles	Vente de Noël	Chasselas
Dimanche 15/01/2023	Commune	Vœux du maire	Salle polyvalente
Samedi 21/01/2023	Syndicat viticole	Saint Vincent	Salle polyvalente + foyer club

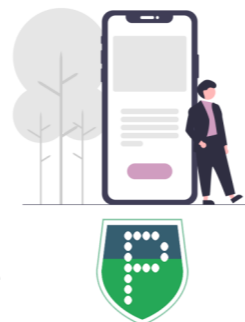
POUR LES NOUVEAUX HABITANTS

Si vous venez d'emménager sur la commune, Madame le Maire vous invite à vous présenter en mairie. Ainsi, le secrétariat pourra vous transmettre des informations (inscription sur les listes électorales, inscription pour la déchetterie, jours de collecte des déchets ménagers, application Panneau Pocket, etc.).

Mairie de CHANES
81 montée du village 71570 CHANES
Tél. : 03.85.37.12.36
E-mail : mairie.chanes@wanadoo.fr
Heures de permanence de la mairie :
Mardi : 15h30 - 18h30
Vendredi : 13h30 - 16h30

Agence postale communale
6 place Devoluet 71570 CHANES
Heures de permanence de l'APC :
Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi : 8h30 - 11h20
Mercredi : 13h30 - 16h20
Samedi : 9h00 - 11h20

Grâce à l'application **Panneau Pocket** et le nouveau site internet de la commune **chanes.fr**, restez informés sur les actualités locales.



LES CHANOISERIES

N° 38

ÇA BOUGE À CHÂNES !

Conseil des Jeunes Chânois

Le Conseil des Jeunes Chânois a organisé sa promenade écologique annuelle le 14 mai 2022. Les jeunes ont collecté les déchets sur la montée du village, la route du stade,... La route de Saint Amour n'a pas été faite par nécessité d'une sécurité plus importante.

BILAN POSITIF : La quantité de déchets a relativement diminué par rapport à leur précédent ramassage. Quelques poubelles supplémentaires seraient à installer sur la commune.

Après cette matinée d'efforts, les jeunes ont profité d'un pique nique dans le parc ombragé Devoluet.



Après l'effort, le réconfort !

Lors de l'édition 2022 de Festi Chânes, le Conseil des Jeunes Chânois a aussi eu l'occasion de créer une pièce de théâtre basée sur les fables de La Fontaine. Tous les visiteurs ont pu profiter de ce spectacle.



13 jeunes ont repris les activités du Conseil des Jeunes depuis la rentrée scolaire. Vendredi 4 novembre : Un atelier les a réuni pour préparer des décorations autour du sapin de Noël. Ils vous donnent rendez-vous le dimanche 4 décembre sur le parvis de l'église. Profitez-en pour y déposer des décors dont vous n'avez plus l'utilité. Ils ont profité de cette rencontre pour inaugurer leurs propres réalisations de panneaux afin d'inciter les conducteurs à ralentir aux entrées du village.

12^{ème} édition de « FestiChânes »

Entre jungle et savane africaine, Chânes a changé de décor le temps d'un week-end les 2 et 3 juillet 2022. Pour cette 12^{ème} édition de FestiChânes, une trentaine d'habitants ont ouverts leurs cours et 81 artistes / artisans les ont occupés. Le beau temps et les visiteurs étaient au rendez-vous.

♪ Vivement l'année prochaine ! ♪



Inauguration du gîte de groupe et de l'agence postale

Le 21 septembre 2022 a eu lieu l'inauguration du gîte de groupe et de l'agence postale. La visite des locaux a été proposée aux chânois à partir de 17h00.

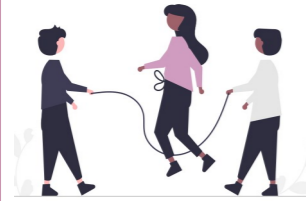


L'inauguration officielle a ensuite eu lieu en présence de plusieurs personnalités : Monsieur le Sous-Préfet, Monsieur le Conseiller Régional, Monsieur le Président de l'agglomération, Monsieur le Conseiller départemental, Madame la Présidente du P.E.T.R et Monsieur le Directeur Départemental de La Poste.

Il a été rappelé quelques chiffres. Cette réalisation a coûté 745 483.00 € H.T. Les subventions perçues se sont élevées à 544 389.00 €. La commune a contracté un emprunt de 150 000.00 € remboursable sur 15 ans. Le solde a été financé sur fonds propres.

NOUVEAU À CHÂNES

Le club de football de Chânes n'existe plus : celui-ci a été fusionné avec le club de Crêches sur Saône. Dorénavant, le club fusionné se nomme Jeunesse Sportive Crêchoise et Chânoise (JSC). Certains entraînements ont lieu du lundi au vendredi sur le stade de Chânes et des matchs se programment les samedis après-midis et dimanches matins. Par convention entre les communes de Crêches sur Saône et Chânes, du matériel est prêté pour l'entretien du terrain. L'équipement sportif communal poursuit son service pour nos jeunes !



La commune de Chânes a une convention pour l'accueil des jeunes enfants pendant les vacances scolaires et les mercredis avec le centre de loisirs de La Chapelle de Guinchay.

Depuis le 1er septembre 2022, une nouvelle convention a été établie avec le centre de loisirs du SIVOM Varennes Vinzelles Chaintré pour les mêmes prestations. La commune prend en charge une partie des frais d'accueil des enfants.

Depuis septembre, la fibre est disponible sur la commune. Pour tester votre éligibilité, vous trouverez l'outil sur le site internet de la commune. Pour plus de renseignements, veuillez contacter votre opérateur.



RÉALISATIONS 2022

- ◆ Logement ex La poste : Isolation des murs du rez-de-chaussée et du plafond de la cave pour un meilleur confort
- ◆ Bâtiment Mairie-École : Remplacement des néons par des LEDs pour une économie d'énergie
- ◆ Éclairage public : Coupure de 23h à 5h à compter du 1^{er} juillet 2022 (sauf les nuits des samedis aux dimanches dans le Bourg)

◆ Parc PEDOUX : Acquisition du terrain de la propriété PEDOUX jouxtant le parc DEVOLUET. Installation de jeux et tables de pique-nique. Vous pouvez profiter de cet espace ombragé en accès piéton. Certaines manifestations se sont déjà déroulées dans ce lieu : Festi Chânes, la kermesse des écoles.



EN COURS :

◆ Cimetière : Premier état des lieux visuel des concessions perpétuelles pouvant être constatées en état d'abandon. Certaines familles nous ont déjà transmis leur souhait pour le futur de leur concession. Étape suivante : débiter la procédure de reprise.



◆ Terrain de foot : Étude du remplacement de l'éclairage : nécessité pour des raisons de sécurité et économie de consommation (prévus pour 2023)

AMÉNAGEMENT ET SÉCURISATION DE LA ROUTE DES BEAUJOLAIS



Le chantier a démarré semaine 46. Les travaux consistent à créer :

- un chemin piétonnier en busant le fossé ;
- deux passages piétons permettant la traversée selon l'emplacement des trottoirs ;
- une entrée de village matérialisée par des bordures ;
- six places de stationnement ;
- deux chicanes créant un sens prioritaire de circulation en arrivant dans le village.

Gageons que les « fous du volant » seront ainsi contraints de réduire leur vitesse sur cette zone habitée et que les riverains se sentiront un peu plus en sécurité.

L'entreprise retenue par le marché est EIFFAGE pour un montant de travaux de 67 505.20 € HT. Le bureau d'études accompagnant la commune est INGEPRO de Charnay-Lès-Mâcon.

Le conseil départemental et l'agglomération MBA subventionnent ces travaux à hauteur de 18 145.00 € et de 22 982.00 €.

